

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mardi 10 septembre 2024 à 18 h 30 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, et les conseillers Christine Poirier, membre du comité exécutif, Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle, formant quorum des membres du conseil et siégeant sous la présidence de Mme Cecilia Macedo;

la conseillère Aline Dib est absente;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CM-20240910-835**ADOPTION - ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 10 septembre 2024 avec le retrait des points 11.29 et 11.30 de l'ordre du jour.

ADOPTÉ

CM-20240910-836**APPROBATION - PROCÈS-VERBAL**

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 13 août 2024, à 18 h 30, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 13 août 2024 à 18 h 30.



ADOPTÉ

(SD-2024-4330)

CM-20240910-837

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 14 août 2024 à 16 h 03 à la suite de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 13 août 2024, à 18 h 30, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 14 août 2024 à 16 h 03 à la suite de la séance ordinaire du conseil tenue le mardi 13 août 2024 à 18 h 30.

ADOPTÉ

(SD-2024-4330)

CM-20240910-838

DÉPÔT - PÉTITION - AMÉLIORATION DES SERVICES
MUNICIPAUX - CROISSANT LOUIS-ARTHUR ET
BOULEVARD LÉVESQUE EST

La conseillère Christine Poirier dépose une pétition pour l'amélioration des services municipaux sur le croissant Louis-Arthur et le boulevard Lévesque Est.

AFFAIRES NOUVELLES

Le conseiller Claude Larochelle manifeste sa sympathie et son empathie envers les citoyens éprouvés à la suite du passage de la tempête Debbie et souligne le travail exceptionnel des équipes sur le terrain, notamment les cols bleus qui ont contribué au nettoyage.

Il mentionne également qu'il déposera un avis de proposition à la présente séance pour demander une enquête indépendante d'experts sur les incidents survenus lors de la tempête Debby.

Le conseiller Achille Cifelli invite les citoyens à la Marche Illumine La Nuit qui aura lieu le samedi 14 septembre à 18 h 30 dans le district Val-des-Brises, pour soutenir la lutte contre le cancer du sang,



ainsi qu'à la 15e édition de la Fête de quartier de l'Est qui se aura lieu le 15 septembre au parc du Royal-22e-Régiment.

La conseillère Flavia Alexandra Novac souligne la rentrée culturelle de Co-Motion qui lance sa programmation 2024-2025 de la salle André-Mathieu.

Elle invite également les citoyens à découvrir les 39 images d'œuvres d'art de 16 artistes qui sont exposées sur les supports d'affichages dans le quadrilatère à la station Montmorency ainsi qu'aux stations de métro de la Concorde et Cartier, une initiative culturelle de Zoom Art et tient à remercier toutes les personnes qui travaillent à ce projet.

Le conseiller Paolo Galati mentionne qu'il y aura à la présente séance des discussions sur son avis de proposition afin d'étudier la possibilité d'étendre l'application du Règlement L-4510 aux passages piétonniers sur le territoire de la Ville de Laval.

Il invite ses collègues et les citoyens à se joindre à lui lors de la marche de la Maison de la Sérénité, dont il est le co-président, le dimanche 22 septembre prochain afin d'amasser des fonds pour soutenir la mission de la Maison qui aide les patients ainsi que leurs familles à passer avec quiétude ces moments difficiles.

Le conseiller Alexandre Warnet invite les citoyens des districts de Marigot et de Laval-des-Rapides, en compagnie de la présidente du conseil Cecilia Macedo, à participer à une rencontre citoyenne qui aura lieu le 23 septembre à 19 h au centre communautaire Le Rendez-Vous des Aînés, et annonce une rencontre spéciale le jeudi 26 septembre avec les citoyens et citoyennes de Laval-des-Rapides concernant le centre-ville de Laval.

Il souligne également la réussite du Centre d'entraide du Marigot pour leur projet d'agriculture urbaine en plein cœur de Laval-des-Rapides, Le Marigot agricole, qui a conclu leur premier été.

La conseillère Seta Topouzian invite les citoyens à une rencontre citoyenne le 16 septembre à 19 h à l'Alpabem en compagnie de sa collègue Christine Poirier.

Le conseiller Nicholas Borne mentionne l'importance d'investir dans les infrastructures sportives. Il annonce qu'en plus de l'équipe du Rocket de Laval, la Ligue professionnelle de hockey féminin (LPHF), dont le nouveau nom de l'équipe est la Victoire de Montréal, a annoncé que la Place Bell sera leur domicile principal pour la prochaine année. Il annonce également que la Place Bell sera également l'hôte de 6 matchs de basketball des Nets de Long Island, le club école des Nets de Brooklyn dans le circuit de la NBA.

Il invite les citoyens à une rencontre citoyenne le 30 septembre à 19 h au centre communautaire Accès, en compagnie de ses collègues Yannick Langlois et Ray Khalil.



Le conseiller David De Cotis mentionne que le 24 août dernier a eu lieu la 8e édition de la Fête du quartier Saint-Bruno et tient à remercier l'Escadron 709 Vimont-Auteuil, la Ville de Laval, les commanditaires et Mme Camille Pontbriand qui ont contribué au succès de l'événement.

Il souligne que des discussions auront lieu à la présente séance concernant l'avis de proposition qu'il a déposé lors de la séance précédente du conseil pour le prolongement du boulevard Dagenais, entre le boulevard des Laurentides et l'avenue Francis-Hughes.

Il revient sur les événements du 9 août et espère que M. le maire aura de bonnes nouvelles à partager avec les citoyens à la suite à l'adoption de son avis de proposition demandant au conseil municipal de mettre en place un programme d'aide aux victimes des inondations.

Le conseiller Pierre Brabant souligne le 45e anniversaire de l'Atelier 213 qui sera célébré lors d'une exposition de sculptures sur pierre du 26 au 29 septembre au pavillon de la Rivière-des-Milles-Îles.

Il félicite les 175 cyclistes qui ont participé au Défi vélo 300 km pour la Vie au profit de la Fondation Cité de la Santé et tient à remercier les participants, les commanditaires et les bénévoles qui permettent à chaque année d'amasser des sommes significatives pour le Centre intégré de cancérologie de Laval.

La conseillère Christine Poirier invite les citoyens de Duvernay-Pont-Viau à la rencontre citoyenne qui aura lieu le lundi 16 septembre à l'Alpabem, en compagnie de sa collègue Seta Topouzian.

Elle souligne également l'aide financière de plus 200 000 \$ que la Ville verse à l'organisme le T.R.Î.L., Travail de rue de l'île de Laval, concernant un projet visant la réintégration de jeunes de 12 à 35 ans marginalisés et vulnérables face aux enjeux actuels en matière de sécurité et de bien-être.

La conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier invite les citoyens à une rencontre citoyenne en compagnie de son collègue Pierre Brabant le 25 septembre au centre communautaire de Vimont dès 9 h.

La conseillère Louise Lortie souligne la présence de nombreux citoyens et citoyennes qui ont plusieurs questions relatives à la soirée du 9 août dernier, sympathise avec eux et leur souhaite de garder courage.

Elle souhaite une bonne rentrée scolaire à tous les élèves, aux enseignants et enseignantes ainsi qu'aux parents, rappelle l'importance de la sécurité routière et mentionne qu'elle va déposer à la présente séance un avis de proposition concernant l'implantation de 100 passages piétons et/ou intersections surélevées en 2025.



Elle invite également les citoyens à venir à la fête de quartier le 27 septembre au parc Marc-Aurèle-Fortin dès 16 h.

La conseillère Aglaia Revelakis souligne que le mois de septembre est le Mois de la sensibilisation à l'arthrite et mentionne qu'il est possible de faire un don à la Société de l'arthrite du Canada pour soutenir la recherche.

Elle souhaite également une bonne rentrée scolaire à tous les étudiants de Laval.

Elle mentionne les célébrations de la Journée de l'indépendance de l'Arménie le 21 septembre ainsi que du Jour de l'indépendance du Mexique le 16 septembre.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Pierre Anthian
Destruction - boisé du Trait-Carré

M. Stéphane Boyer, maire, soulève un point de privilège pour non-respect du règlement quant aux allégations tenues par M. Pierre Anthian prêtant des intentions aux autres.

Nicolas Riendeau
Marilou Bergeron
Martin Gagnon
Daniel Bronsard pour Rachel Fortin
Serge Roy
Liette Vendrame
Du Mau Truong
Fadwa Aziz
Maria Leikou
Dominic Gratton
Claude Maheu
Andrea Fuentes

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture des questions transmises par les citoyens souhaitant que la question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Danny Roy
Diamando Scoufaras
Berg Melkonian
Emmanuel Fontaine
Mélanie Helou
Joe Wazen
Inondations – refoulements d'égouts – responsabilités – assurances – collecte des débris – programme d'aide aux sinistrés

Considérant le nombre important de questions lui étant adressées en



lien avec les inondations survenues le 9 août dernier, M. Stéphane Boyer, maire, demande à la présidente Mme Cecilia Macedo de suspendre l'application de l'article 77 du Règlement numéro L-12968 afin de lui permettre une réponse d'une durée de plus de 6 minutes. La présidente précise que, conformément à l'article 81 du règlement, pour suspendre l'application d'un article, les 2/3 des membres du conseil doivent consentir. Considérant la situation exceptionnelle, tous les conseillers présents acceptent de suspendre l'application de l'article 77.

Le conseiller Paolo Galati soulève une question de privilège afin que ses collègues Claude Larochelle et David De Cotis puissent bénéficier de la suspension de l'application de l'article 77 du Règlement numéro L-12968. Mme Cecilia Macedo mentionne que la suspension de l'application du règlement n'est accordée qu'à M. le maire puisque l'ensemble des questions lui sont adressées.

Annie Lentini
Ioan Bokor
Nathalie David
Santa Salucci
Stella Bourgon-Gemain
François Thibert
Hélène Pappathomas
Demetra Vlogiannitis

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture des questions transmises par les citoyens souhaitant que la question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Mike D'Amico
Jorg Winning
Michael Andreoli
Lisa Chambers
Joe Lastoria
Débordements des réseaux d'égouts – stations de pompage – états des infrastructures – entretien – bassin de rétention

Considérant que la durée maximale de 120 minutes attribuée à la période de questions du public lors d'une séance ordinaire du conseil est atteinte, la présidente Mme Cecilia Macedo suspend l'application de l'article 63 du Règlement numéro L-12968, et ce, conformément à l'article 81 du Règlement afin de permettre à tous les membres du conseil interpellés de répondre aux questions qui leur ont été adressées.

À 21 h 10, la séance est suspendue.

À 21 h 33, la présidente Cecilia Macedo déclare la reprise de la séance.

Le conseiller Vasilios Karidogiannis est absent.



CM-20240910-839

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13128

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13128 modifiant le Règlement L-11870 concernant les branchements d'aqueduc et d'égouts, le drainage et la gestion des eaux de ruissellement sur la propriété privée ainsi que les travaux connexes.

ADOPTÉ

(SD-2024-2882)

CM-20240910-840

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13142

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Louise Lortie

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13142 modifiant le Règlement numéro L-10836 prévoyant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2024-3991)

CM-20240910-841

ADOPTION - RÈGLEMENT CDU-1-8

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Isabelle Piché



et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro CDU-1-8 modifiant le Règlement CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'étendre les usages autorisés à l'extérieur du périmètre urbain pour des raisons de sécurité publique.

ADOPTÉ

(SD-2024-4185)

CM-20240910-842

NOMINATION - DIRECTEUR ADJOINT ET TRÉSORIER
ADJOINT BUDGET ET PLANIFICATION FINANCIÈRE -
FINANCES

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

de nommer M. Rémi Dubois au poste de directeur adjoint et trésorier adjoint budget et planification financière au Service des finances, avec une période de probation de 12 mois, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-4422)

CM-20240910-843

NOMINATION - TRÉSORIER PAR INTÉRIM SUBSTITUT -
FINANCES

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

de nommer M. François Jetté à titre de trésorier par intérim substitut au Service des finances, et ce, pour une période de 3 mois.

ADOPTÉ

(SD-2024-4639)

CM-20240910-844

ADOPTION - BUDGET - MISE EN OEUVRE - RÈGLEMENT L-
12952



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adopter un budget de 702 000 \$ pour la mise en oeuvre du Règlement L-12952 établissant le programme Rénovation Québec, volet VI - Maisons lézardées pour la programmation 2024-2025.

ADOPTÉ

(SD-2024-4032)

CM-20240910-845

**RÉSOLUTIONS ABROGÉES - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT -
RÈGLEMENT L-12860**

ATTENDU QUE, par les résolutions CM-20230502-442 et CM-20230502-455, le conseil prenait acte du projet de Règlement numéro L-12860 concernant certaines occupations temporaires de la voie de circulation et donnait un avis de motion qu'à une séance subséquente du conseil, ce règlement sera présenté pour lecture et adoption;

ATTENDU QU'un nouveau projet de règlement visant le même sujet, soit le Règlement numéro L-13087 et que ce règlement a été adopté, il y a lieu d'abroger lesdites résolutions;

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant

APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'abroger les résolutions numéros CM-20230502-442 et CM-20230502-455.

ADOPTÉ

(SD-2024-3925)

CM-20240910-846

**RENOUVELLEMENT - IMPOSITION DE RÉSERVE POUR FINS
PUBLIQUES - CONSERVATION DE MILIEUX NATURELS**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle



APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

de renouveler, pour une période additionnelle de 2 ans, l'imposition des avis de réserve pour fins publiques de conservation de milieux naturels sur les lots 1 717 272, 1 717 273, 1 717 274, 1 717 275, 1 717 276, 1 717 277 et 1 783 870 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Laval, et ce, conformément à la Loi sur l'expropriation qui prévoit:

que cette réserve prohibe, pendant sa durée, toute construction, amélioration ou addition sur l'immeuble qui en fait l'objet, sauf les réparations;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer et à publier un avis de renouvellement de réserve pour fins publiques de conservation de milieux naturels sur lesdits lots.

ADOPTÉ

(SD-2024-4165)

CM-20240910-847

RENOUVELLEMENT - IMPOSITION D'UNE RÉSERVE POUR FINS MUNICIPALES

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

de renouveler, pour une période additionnelle de 2 ans, l'imposition d'une réserve à des fins de prolongement d'infrastructures municipales sur une partie des lots 6 146 320 et 5 368 330 (lots projetés 6 487 622 et 6 487 624) du cadastre du Québec, ou tout autre lot de remplacement dudit cadastre, le tout tel que montré et décrit aux plan et description technique préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 14 avril 2023 sous le numéro 7363 3/3 de ses minutes, et ce, conformément à la Loi sur l'expropriation qui prévoit:

que cette réserve prohibe, pendant sa durée, toute construction, amélioration ou addition sur l'immeuble qui en fait l'objet, sauf les réparations.

ADOPTÉ

(SD-2024-4182)

CM-20240910-848

AVIS D'IMPOSITION D'UNE RÉSERVE MODIFIÉ POUR FINS MUNICIPALES



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser la publication d'un avis d'imposition d'une réserve modifié à des fins de prolongement d'infrastructures municipales sur une partie des lots 6 146 320 et 5 368 330 (lots projetés 6 487 622 et 6 487 624) du cadastre du Québec, d'une superficie totale de 5 603,4 mètres carrés, le tout tel que montré et décrit aux plan et description technique préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 14 avril 2023 sous le numéro 7363 3/3 de ses minutes, et ce, conformément à la Loi sur l'expropriation;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à procéder à la préparation et à la publication d'un avis d'imposition d'une réserve modifié à des fins de prolongement d'infrastructures municipales sur lesdites parties de lots.

ADOPTÉ

(SD-2024-4182)

CM-20240910-849

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2042

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2042, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour la conception et la construction d'un jeu d'eau et d'une installation sanitaire au parc de Naples, pour une période de 12 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Tessier Récréo-Parc inc.
748 771,35 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3514)

CM-20240910-850

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2375

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2375, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour des services d'hygiène et salubrité (entretien ménager) des complexes situés aux 1200 et 1333, boulevard Chomedey et de la Maison des Arts, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

9232-3914 Québec inc. (QC Maintenance inc.)
lot 1
983 528,34 \$;

3559840 Canada inc.
lot 2
542 254,86 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3728)

CM-20240910-851

DÉPENSE - BONIFICATION DU CONTRAT DOS-2166

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser une dépense pour la bonification n'excédant pas 574 875 \$ en lien avec l'estimation présentée au rapport de reddition de comptes du contrat DOS-2166 joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-3721)

CM-20240910-852

CRÉDITS - BONIFICATION DU CONTRAT DOS-2166

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits au montant de 524 937,50 \$ pour la bonification du contrat DOS-2166 relatif à des travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2024, groupe 6, pour le



resurfacement des rues Plessis, Foucher, de Shawinigan et des Grandes-Piles.

ADOPTÉ

(SD-2024-3721)

CM-20240910-853

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - TRAVAIL DE RUE DE L'ÎLE DE LAVAL INC.

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Aglaia Revelakis

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre Ville de Laval et Travail de rue de l'île de Laval (T.R.Î.L) inc. concernant le versement d'une subvention de 207 582 \$ pour la réalisation du projet «Poursuite du projet Expression créative», et ce, dans le cadre du Fonds pour bâtir des communautés sécuritaires;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-3995)

CM-20240910-854

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30070

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser un mandat professionnel à Les Services EXP inc. pour la réalisation d'études, la préparation des plans et devis et les services à rendre durant les travaux de reconstruction des conduites d'aqueduc, d'égout, de chaussée, de trottoirs et d'éclairage sur différentes rues de la Ville de Laval, réhabilitation 2026, groupes 6, 7 et 9, à savoir:

la phase A «études, plans et devis» du projet ainsi que les documents d'appel d'offres, au montant de 764 957,42 \$;

la phase B «réalisation, soutien technique» visant à réaliser le soutien technique durant la réalisation des travaux, au montant de 92 991,78



\$, ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation légale des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase A «études, plans et devis».

ADOPTÉ

(SD-2024-4064)

CM-20240910-855

CESSION DE CONTRAT - CONTRAT SP-30406

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la cession du contrat SP-30406, lot 1, par Impression Paragraph inc. à Les Emballages Supremex inc., et ce, jusqu'à la fin prévue dudit contrat et selon le montant disponible entre le montant actuellement payé et facturé, moins le montant adjudgé.

ADOPTÉ

(SD-2024-2656)

CM-20240910-856

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2276

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2276, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour les services d'hygiène et salubrité (entretien ménager) pour les garages municipaux, l'Espace citoyen des confluent, Francis-Hugues et divers bâtiments municipaux, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Service d'entretien ménager Vimont inc.
lot 1
528 964,29 \$;

lot 3
1 078 880,88 \$;

lot 4
1 605 019,17 \$;



Ménagez-vous inc.
lot 2
2 371 448,95 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4048)

CM-20240910-857

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2354

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2354, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et la livraison de polymères pour les 3 stations de récupération des ressources de l'eau, pour une période de 36 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

SNF Canada ltd.
1 943 697,39 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4184)

CM-20240910-858

APPROBATIONS - FONDS D'INVESTISSEMENT DE SOUTIEN
DU TOURISME AU CENTRE-VILLE - ENTENTE DE SERVICES
- OFFICE DU TOURISME DE LAVAL INC.

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

et résolu à l'unanimité:

d'affecter une somme de 250 000 \$ au Fonds d'investissement de soutien du tourisme au centre-ville à même les sommes reçues dans le cadre de la convention de subvention visant la relance du centre-ville;

d'approuver l'entente de services à intervenir entre Ville de Laval et l'Office du tourisme de Laval inc. afin de lui confier la gestion dudit Fonds, ainsi que la sélection des bénéficiaires de l'aide financière en découlant;



d'approuver la Politique d'admissibilité dudit Fonds;

d'autoriser le Service des finances à effectuer les ajustements budgétaires requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-3383)

CM-20240910-859

APPROBATION - CRÉATION - FONDS DE SOUTIEN AU CENTRES COMMERCIAUX AU CENTRE-VILLE - POLITIQUE D'ADMISSIBILITÉ

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian

APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la création du Fonds de soutien aux centres commerciaux au centre-ville, de fixer la somme investie à 200 000 \$ et de prévoir l'admissibilité au Fonds jusqu'au 31 juillet 2025;

d'affecter une somme de 200 000 \$ au Fonds de soutien aux centres commerciaux au centre-ville à même les sommes reçues dans le cadre de la convention de subvention visant la relance du centre-ville;

d'approuver la Politique d'admissibilité du Fonds de soutien aux centres commerciaux au centre-ville;

d'autoriser le Service des finances à effectuer les ajustements budgétaires requis.

ADOPTÉ

(SD-2024-3753)

CM-20240910-860

APPROBATIONS - POLITIQUE SOUTIEN AUX ENTREPRISES - PROGRAMME ACCÉLÉRATEURS D'OPPORTUNITÉS - TRANSITION DURABLE - FONDS - RÉGIONS ET RURALITÉ, VOLET 2 - INNOVATION POUR LA GOUVERNANCE ET LA GESTION DES ENTREPRISES COLLECTIVES

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la mise à jour de la politique de soutien aux entreprises, dans le cadre de l'entente relative au Fonds régions et ruralité volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC;

d'entériner le nouveau programme en matière de soutien aux entreprises, Accélérateurs d'opportunités - Transition durable;

d'approuver la création d'un comité pour le Programme Accélérateur d'opportunités - Transition durable, composé de trois à quatre membres désignés par la Ville;

d'entériner le nouveau programme en matière de soutien aux entreprises, Fonds INNOGEC - Laval;

d'approuver la création d'un comité pour le programme Fonds INNOGEC - Laval, composé d'un membre de Filaction et de membres désignés par la Ville;

de déléguer aux comités des programmes, Fonds INNOGEC - Laval et Accélérateurs d'opportunités- Transition durable, la sélection des bénéficiaires d'aides selon les modalités et conditions prévues à la politique de soutien aux entreprises;

de déléguer au comité exécutif la gestion du Fonds, tel que prévu à l'entente relative au Fonds régions et ruralité volet 2.

ADOPTÉ

(SD-2024-4209)

CM-20240910-861

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU
CONTRAT DOS-1483

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 33 498,18 \$ pour la contingence du contrat DOS-1483 relatif à des travaux de pavage, de trottoirs et d'éclairage par distribution souterraine dans le prolongement de la rue des Jacinthes ainsi que sur une partie de la rue Principale.

ADOPTÉ

(SD-2024-4105)



CM-20240910-862

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU
CONTRAT DOS-258

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 2 767,68 \$ pour la contingence du contrat DOS-258 relatif à des travaux d'infrastructure de surface, resurfaçage 2022, groupe 4.

ADOPTÉ

(SD-2024-4339)

CM-20240910-863

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2463

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2463, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de remplacement des groupes électrogènes dans les casernes de pompiers 3, 4, 8 et 9 et le quartier général du Service de sécurité incendie, pour une période de 180 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Bruneau Électrique inc.
1 351 947,60 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4040)

À 21 h 59, le conseiller Ray Khalil quitte son siège et le reprend à 22 h 05.

CM-20240910-864

ENTENTE DE COLLABORATION - SOCIÉTÉ DE
DÉVELOPPEMENT ANGUS



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu:

d'approuver l'entente de collaboration à intervenir entre la Ville de Laval et la Société de développement Angus (SDA) visant la planification et la coordination de la réalisation de la phase 1 du développement du Carré Laval et d'autoriser, conditionnellement au respect des conditions prévues à l'entente, l'octroi des emphytéoses qui y sont prévues;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

Un débat s'engage.

Le conseiller Achille Cifelli demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 14 en faveur et de 5 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli et Isabelle Piché se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-4328)

CM-20240910-865

INDEMNITÉ MAJORÉE - EXPROPRIATION - LOT 4 202 507

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la majoration de 351 000 \$ de l'indemnité provisionnelle pour l'acquisition par voie d'expropriation du lot 4 202 507 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins d'aménagement de la Promenade Plantée et de redéveloppement.

ADOPTÉ

(SD-2024-4347)



CM-20240910-866

**APPROBATION - CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS
COUR QUANT À L'INDEMNITÉ DÉFINITIVE
D'EXPROPRIATION**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la convention de règlement hors cour quant à l'indemnité définitive d'expropriation à intervenir entre Ville de Laval et Giuseppina Cucuzzella, au montant de 719 000 \$, pour l'acquisition par voie d'expropriation du lot 4 202 507 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins d'aménagement de la Promenade Plantée et de redéveloppement;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer tous les documents nécessaires à la réalisation de l'entente;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-4347)

CM-20240910-867

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 5 300 269

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'accepter l'offre de Société de gestion Génération inc., leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 1 500 000 \$ le lot 5 300 269 du cadastre du Québec, d'une superficie de 92 787,3 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de conservation (Bois d'Auteuil);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins



des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-4446)

CM-20240910-868

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2004

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2004, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de construction d'un chalet, d'installations aquatiques et de divers aménagements extérieurs au parc Pie-X, pour une période de 22 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

9356-0175 Québec inc. (Le Groupe CIBS)
22 685 499,61 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3535)

CM-20240910-869

DÉBUT, SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES
MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-2004

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le début des travaux par 9356-0175 Québec inc. (Le Groupe CIBS) pour les travaux de construction d'un chalet, d'installations aquatiques et de divers aménagements extérieurs au parc Pie-X, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Poirier Fontaine Architectes inc. à effectuer l'assistance technique et la surveillance en architecture durant la réalisation desdits travaux, la phase B, assistance technique, au montant de 310 791,34 \$ et la phase C, surveillance, au montant de 519 497,94 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-755;



d'autoriser FNX-Innov inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 316 735,95 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 4;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2004 par le conseil municipal.

ADOPTÉ

(SD-2024-3535)

CM-20240910-870

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2170

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou

APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2170, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réfection majeure des 5e et 6e étages du 1333, boulevard Chomedey, pour les services de l'évaluation foncière et des finances, pour une période de 24 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Montarville Gestion et Construction inc.

3 096 572,24 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3716)

CM-20240910-871

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2417

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier

APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2417, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'accessoires de chambres de vannes, de regards et de puisards, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:



St-Germain égouts et aqueducs inc.
1 379 700 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3776)

CM-20240910-872

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2392

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2392, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour la gestion du Port de Plaisance Laval-sur-le-Lac, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Marina Bo-Bi-No Sport inc.
949 946,45 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3893)

CM-20240910-873

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2400

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2400, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition en location d'équipements d'impression et gestion du parc, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Copiscope inc. / Delcom
1 691 244,32 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3984)

CM-20240910-874

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2408



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet

APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2408, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour les services de caractérisation de l'amiante, d'échantillonnage de matériaux contaminés et d'estimation des coûts de démolition ou de dégarnissage des matériaux contenant de l'amiante, pour une période de 48 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Environnement S-air inc.

lot 1

321 487,35 \$;

lot 2

330 110,47 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4133)

CM-20240910-875

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT SP-30268

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre de l'acquisition de pièces et d'accessoires d'égout et d'aqueduc, prévue au contrat SP-30268, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 402 412,50 \$ à Albert Viau, une division d'Emco Corporation, et dont le détail apparaît au rapport du Service des travaux publics daté du 26 juillet 2024 joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-4190)

CM-20240910-876

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2423



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2423, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces et d'équipements informatiques, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Solik Info inc.
943 797,03 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4203)

CM-20240910-877

OCTROI - CONTRAT DOS-2335

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-2335, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'un système de vélos en libre-service compatible avec le système existant à Laval et à Montréal, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

PBSC Solutions Urbaines inc.
4 330 455,19 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4225)

CM-20240910-878

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2330

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2330, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces de contrôle incluant le service et l'assistance technique, pour une période de 3



ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Techno-Contact inc.

lot 1

344 925 \$;

lot 2

137 970 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4267)

CM-20240910-879

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2469

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian

APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2469, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de mise à niveau des entrées électriques et distributions aux garages municipaux 2, 4 et 5, pour une période de 270 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

9367-8522 Québec inc. / Le Groupe Provil

4 809 535,21 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4393)

CM-20240910-880

DÉBUT, SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES
MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-2469

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le début des travaux par 9367-8522 Québec inc. / Le Groupe Provil pour les travaux de mise à niveau des entrées électriques et distributions aux garages municipaux 2, 4 et 5, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Groupe Carbonic inc. à effectuer l'assistance technique,



phase B, au montant de 90 900,21 \$ et la surveillance, phase C, au montant de 121 200,29 \$, durant la réalisation desdits travaux;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1452;

d'autoriser Les Services EXP inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 87 995,89 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 3;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2469 par le conseil municipal.

ADOPTÉ

(SD-2024-4393)

CM-20240910-881

TOPONYMIE - CENTRE COMMUNAUTAIRE EUGÉNIE-LECOT-LAVOIE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant

APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

de renommer le centre communautaire Vimont situé sur le lot 1 232 342 du cadastre du Québec «Centre communautaire Eugénie-Lecot-Lavoie», et ce, conformément à la résolution du comité de toponymie numéro CT-2024-10.

ADOPTÉ

(SD-2024-3173)

CM-20240910-882

ADOPTION - DOCUMENT - MODIFICATIONS - RÈGLEMENT S.A.D.R.-1.6

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou

APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le document indiquant la nature des modifications à apporter à la réglementation d'urbanisme pour tenir compte du



Règlement numéro S.A.D.R.-1.6 modifiant le Règlement S.A.D.R.-1 révisant le schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2024-3493)

CM-20240910-883

ADOPTION - RÉOLUTION - DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE -
MODIFICATION DU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT ET DE
DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'adopter une résolution pour demander au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) d'accorder à la Ville de Laval un délai supplémentaire de 6 mois pour adopter un règlement modifiant son Schéma d'aménagement et de développement révisé, afin de se conformer à l'orientation gouvernementale en matière d'aménagement du territoire «Planifier des milieux de vie assurant l'accès à des logements de qualité, accessibles et abordables pour l'ensemble des ménages»;

d'autoriser le Service de l'urbanisme à déposer la demande d'extension de délai auprès du MAMH, incluant le document justificatif joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-3563)

CM-20240910-884

TOPONYMIE - THÉÂTRE DU BOUT-DE-L'ÎLE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Isabelle Piché

et résolu à l'unanimité:

de nommer le théâtre situé au 10585, boulevard Lévesque Est, sur le lot 1 982 851 du cadastre du Québec, «Théâtre du Bout-de-l'Île», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2024-14.

ADOPTÉ

(SD-2024-4294)



CM-20240910-885

TOPONYMIE - THÉÂTRE DU VIEUX-SAINT-VINCENT

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

de nommer le théâtre situé au 1086, avenue du Collège, sur le lot 1 628 941 du cadastre du Québec, «Théâtre du Vieux-Saint-Vincent», et ce, conformément à la résolution du comité de toponymie numéro CT-2024-15.

ADOPTÉ

(SD-2024-4295)

CM-20240910-886

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - SOCIÉTÉ DE GESTION QUERBES INC.

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Ray Khalil

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Société de Gestion Querbes inc. et Ville de Laval concernant la contribution municipale de base à verser au projet Curé-Labelle dans le cadre du Programme d'habitation abordable Québec de la Société d'habitation du Québec;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

ADOPTÉ

(SD-2024-4437)

CM-20240910-887

PROGRAMMATION RÉVISÉE - TAXE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2019-2024

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;



ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans la lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

de s'engager à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

de s'engager à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) 2019-2024;

d'approuver le contenu et d'autoriser l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) de la programmation des travaux révisée, version 5, jointe au sommaire décisionnel et de tous les autres documents exigés par le ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

de s'engager à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des 5 années du programme;

de s'engager à informer le MAMH de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution;

d'attester par la présente résolution que la programmation de travaux révisée, version 5, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉ

(SD-2024-4256)



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'approuver les modifications au programme triennal d'immobilisations (PTI) dans les projets suivants:

une diminution du PTI pour le projet «Réaménagement des espaces au 1333 Chomedey» afin que celui-ci passe de 6 220 000 \$ à 5 530 000 \$, dont 1 232 000 \$ en 2024;

une augmentation du PTI pour le projet «Résidence de création Marcel-Saint-Pierre» afin que celui-ci passe de 2 700 000 \$ à 3 390 000 \$ dont 600 000 \$ en 2024.

ADOPTÉ

(SD-2024-4487)

CM-20240910-889

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2182

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2182, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de restauration et de rénovation de la résidence de création Marcel-Saint-Pierre, pour une période de 365 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

2633-2312 Québec inc. (Arthier)
2 630 628 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3379)

CM-20240910-890

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-1858

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:



d'autoriser un mandat à Arkéos inc. au montant de 345 793,06 \$, pour des services professionnels d'archéologie pour la réalisation d'interventions archéologiques, dans le cadre du projet de restauration et de rénovation de la résidence de création Marcel-Saint-Pierre;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1858, lot 1;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2182 par le conseil municipal.

ADOPTÉ

(SD-2024-4344)

CM-20240910-891

LOCATION - HEURES DE GLACE - PLACE BELL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser la location jusqu'à 1 297 heures de glace à la Place Bell, pour un montant maximum de 508 333,22 \$, afin de couvrir les besoins des associations sportives de glace pour la saison 2024-2025.

ADOPTÉ

(SD-2024-3240)

CM-20240910-892

INDEMNITÉ MAJORÉE - EXPROPRIATION - LOT 1 067 900

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la majoration de 332 100 \$ de l'indemnité provisionnelle pour l'acquisition par voie d'expropriation du lot 1 067 900 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de logement social et abordable.

ADOPTÉ

(SD-2024-4337)



CM-20240910-893

**APPROBATION - CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS
COUR QUANT À L'INDEMNITÉ DÉFINITIVE
D'EXPROPRIATION - MELKO MANSOUR**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la convention de règlement hors cour quant à l'indemnité définitive d'expropriation à intervenir entre Ville de Laval et Melko Mansour, au montant de 715 400 \$, pour l'acquisition par voie d'expropriation du lot 1 067 900 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de logement social et abordable;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer tous les documents nécessaires à la réalisation de la convention;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-4337)

CM-20240910-894

**NOMINATIONS - COMITÉ D'INVESTISSEMENT CONJOINT -
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT ET FONDS LOCAL DE
SOLIDARITÉ LAVAL**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

de nommer Mme Alexandra Rizzuto pour agir à titre de membre indépendante provenant du milieu socioéconomique local, au sein du Comité d'investissement conjoint - Fonds local d'investissement - Fonds local de solidarité Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable;

d'inscrire M. Kevin Di Sabato à la liste de réserve dudit comité afin de combler toute vacance qui pourrait survenir au cours des 2 prochaines années.

ADOPTÉ

(SD-2024-4484)



CM-20240910-895

TERMINAISON D'EMPLOI

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

de mettre fin à l'emploi de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel, et ce, conformément à la recommandation du Service des ressources humaines et au rapport du comité exécutif.

ADOPTÉ

(SD-2024-4571)

CM-20240910-896

**AUGMENTATION - PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver une augmentation du programme triennal d'immobilisations (PTI) pour le projet «Construction d'un nouveau chalet et réfection majeure de la piscine au parc Couvrette, incluant jeux d'eau» afin que celui-ci passe de 15 702 000 \$ à 17 343 000 \$ dont 3 341 000 \$ en 2024.

ADOPTÉ

(SD-2024-3520)

CM-20240910-897

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2005

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2005, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de construction d'un chalet, d'installations aquatiques et de divers aménagements extérieurs au



parc Couvrette, pour une période de 32 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

S.I.D. Construction
15 740 077,50 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-3520)

CM-20240910-898

DÉBUT, ASSISTANCE TECHNIQUE ET SURVEILLANCE -
CONTRAT DOS-2005

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le début des travaux par S.I.D. Construction pour les travaux de construction d'un chalet, d'installations aquatiques et de divers aménagements extérieurs au parc Couvrette, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offre;

d'autoriser Cardin Julien inc. à effectuer l'assistance technique, phase B, au montant de 145 957,74 \$, la surveillance en architecture, phase C, au montant de 256 563,26 \$ et la surveillance supplémentaire, phase C, au montant de 21 270,38 \$ durant la réalisation desdits travaux;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-947;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2005 par le conseil municipal.

ADOPTÉ

(SD-2024-3520)

CM-20240910-899

BAIL EN FAVEUR DE LA VILLE DE LAVAL - AVIS DE BAIL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le bail immobilier à intervenir entre Ville de Laval et Demix agrégats, une division de Groupe CRH Canada inc. pour la



location d'une partie du lot 6 155 812 du cadastre du Québec, dans le but d'y opérer un dépôt à neige, pour une période de 3 ans, soit du 1er novembre 2024 au 31 octobre 2027, et ce, selon les termes et conditions mentionnés au bail;

d'autoriser l'utilisation d'un montant maximal de 2 100 000 \$ provenant de la réserve financière de stabilisation des dépenses en matière de déneigement pour les dépenses en lien avec le nettoyage et la décontamination du site;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes;

d'autoriser le directeur du Service des immeubles, parcs et espaces publics ou son remplaçant à signer et à publier au Registre foncier un avis de bail sur le lot 6 155 812 dudit cadastre.

ADOPTÉ

(SD-2024-3953)

CM-20240910-900

APPROBATION - TRANSACTION ET QUITTANCE - CARDIN JULIEN INC.

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la transaction et quittance à intervenir entre Ville de Laval et Cardin Julien inc. concernant le contrat OS-SP-30310, réquisition ARCH-1-001, pour les services professionnels intégrés pour la réalisation des plans et devis ainsi que les services durant la construction du pavillon du bois de l'Équerre;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe aux réalisations de projets du Service de la planification et réalisation de projets à signer pour et au nom de la Ville ladite transaction et quittance, de prescrire que cette transaction ne requiert pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière;

le tout conditionnellement à l'approbation du SD-2024-4419 par le conseil municipal.

ADOPTÉ

(SD-2024-4497)



CM-20240910-901

DÉPENSE - TRANSACTION ET QUITTANCE - CONTRAT OS-SP-30310

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser une dépense au montant de 203 628,65 \$, taxes nettes incluses, pour défrayer les coûts de la transaction et quittance concernant le contrat OS-SP-30310, réquisition ARCH-1-001, pour les services professionnels intégrés pour la réalisation des plans et devis du pavillon du bois de l'Équerre, conditionnellement à l'approbation de la transaction et quittance et du SD-2024-4419 par le conseil municipal.

ADOPTÉ

(SD-2024-4497)

CM-20240910-902

DÉPENSE - CARDIN JULIEN INC. - CONTRAT OS-SP-30310

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser une dépense au montant maximal de 217 455,47 \$, taxes nettes incluses, pour défrayer le coût des honoraires de Cardin Julien inc., dans le cadre du contrat OS-SP-30310, réquisition ARCH-1-001, pour les services durant les travaux de construction du pavillon du bois de l'Équerre, conditionnellement à l'approbation du SD-2024-4419 et à l'adjudication du contrat pour les travaux de construction du pavillon du bois de l'Équerre par le conseil municipal.

ADOPTÉ

(SD-2024-4497)

CM-20240910-903

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT OS-SP-30311

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois



et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre de l'entente-cadre concernant les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation d'études, de plans et devis ainsi que les services durant la construction pour divers projets sur l'ensemble du parc immobilier municipal du territoire lavallois, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 442 653,75 \$ à MLC Associés inc., dont le détail apparaît au rapport du Service des immeubles, parcs et espaces publics daté du 14 août 2024 joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-4415)

CM-20240910-904

APPROBATION - TRANSACTION ET QUITTANCE - MLC ASSOCIÉS INC.

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la transaction et quittance à intervenir entre Ville de Laval et MLC Associés inc. concernant le contrat OS-SP-30311, réquisition ING-1-001, pour les services professionnels intégrés pour la réalisation des plans et devis ainsi que les services durant les travaux du pavillon du bois de l'Équerre;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe aux réalisations de projets du Service de la planification et réalisation de projets à signer pour et au nom de la Ville ladite transaction et quittance, de prescrire que cette transaction ne requiert pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière;

le tout conditionnellement à l'approbation du SD-2024-4415 par le conseil municipal.

ADOPTÉ

(SD-2024-4518)

CM-20240910-905

DÉPENSE - TRANSACTION ET QUITTANCE - CONTRAT OS-SP-30311

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser une dépense au montant de 194 565,92 \$, taxes nettes incluses, pour défrayer les coûts de la transaction et quittance concernant le contrat OS-SP-30311, réquisition INC-1-001, pour les services professionnels intégrés pour la réalisation des plans et devis du pavillon du bois de l'Équerre, conditionnellement à l'approbation de la transaction et quittance et du SD-2024-4415 par le conseil municipal.

ADOPTÉ

(SD-2024-4518)

CM-20240910-906

DÉPENSE - MLC ASSOCIÉS INC. - CONTRAT OS-SP-30311

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser une dépense jusqu'à concurrence d'un montant de 262 500,57 \$, taxes nettes incluses, pour défrayer les honoraires de MLC Associés inc. concernant le contrat OS-SP-30311, réquisition ING-1-001, pour les services durant les travaux de construction du pavillon du bois de l'Équerre, conditionnellement à l'approbation du SD-2024-4415 et à l'adjudication du contrat pour les travaux de construction du pavillon du bois de l'Équerre par le conseil municipal.

ADOPTÉ

(SD-2024-4518)

CM-20240910-907

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT OS-SP-30310

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre des services d'architectes pour la préparation d'études, de plans et devis ainsi que les services durant la construction pour différents mandats pour la Ville de Laval, prévus au contrat OS-SP-30310, lot 1, la modification suivante:



des quantités supplémentaires au montant de 482 895 \$ à Cardin Julien inc., dont le détail apparaît au rapport du Service des immeubles, parcs et espaces publics daté du 14 août 2024 joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-4419)

CM-20240910-908

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2380

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2380, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'exposition permanente de la maison André-Benjamin-Papineau, phase de conception du numérique et du mobilier, pour une période de 8 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Creo inc.
592 121,25 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4327)

CM-20240910-909

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - RÉSEAU ARTHIST

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et le Réseau ArtHist dans le cadre du projet d'implantation d'un centre d'interprétation culturel au Complexe André-Benjamin-Papineau, au montant de 579 391 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.



ADOPTÉ

(SD-2024-3201)

CM-20240910-910

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2539

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2539, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de prolongement du réseau sanitaire sur le boulevard Saint-Martin pour le pompage temporaire des eaux de fonte de neige de la carrière Demix, pour une période de 18 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Cojalac inc.
621 158,19 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-4305)

CM-20240910-911

APPROBATION - AVENANT À L'ENTENTE D'AIDE
FINANCIÈRE - CORPORATION D'HABITATION LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'avenant à l'entente d'aide financière à intervenir avec la Ville de Laval et la Corporation d'habitation de Laval dans le cadre de la troisième phase de l'initiative pour la création rapide de logements (ICRL);

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit avenant.

ADOPTÉ

(SD-2024-4096)



À 22 h 58, la séance est ajournée au mercredi 11 septembre 2024 à 16 h.

Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil et conseillère

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière